

Le pilotage de la masse salariale



- Comprendre les différents éléments constitutifs de la masse salariale
- Analyser les causes et anticiper l'évolution de la masse salariale
- Construire des outils de suivi et de pilotage de la masse salariale.



Responsables, membres des services des ressources humaines et des services paie



Aucun

2 jours



1240 € Net (Exonération de TVA) (Prix par stagiaire)

La masse salariale dans le secteur public

- Décomposition de la masse
 - -La part contrainte : la masse de référence - définition
 - -La part à maîtriser : la part fluctuante
 - définition
 - -Les contributions patronales
- Les causes et les principaux facteurs d'évolution de la masse salariale:
 - -Les principaux indicateurs d'évolution de la masse salariale

Les outils de pilotage de la masse salariale

- La préparation du budget :
 - -Le calcul de la masse salariale :
 - > Le réalisé en cours de l'exercice N,
 - > Analyse détaillée de la masse réalisée
 - -Le calcul de la masse salariale : la projection pour l'année N+1:
 - > Variations à prendre en compte : recrutements, départs, absences, GVT, taux chargés, assurance, autres variables réglementaires, CET, retraites
 - > Recettes: remboursement CPAM ou assurances
 - > Subventions emplois aidés
- L'exécution budgétaire : les tableaux de bord de pilotage de la masse salariale
- La conception et le contenu du tableau de bord de pilotage

Les indicateurs pour le tableau de bord

- Les rémunérations : éléments variables à suivre, exemples de tableaux avec indicateurs
- Les emplois, les effectifs
- Les absences pour indisponibilité physique et les remplacements, exemples de tableaux avec indicateurs
- Les recettes

L'analyse

- Comprendre les causes de variations
- Identifier les écarts entre le prévu et le réalisé
- En déterminer les causes
- Déterminer les actions possibles pour réduire les écarts

Masse salariale: comment la maîtriser?

- Des leviers essentiels pour maîtriser la masse salariale:
- Anticiper les départs et réorganiser le cas échéant
- Politique de remplacement
- Primes et heures supplémentaires
- Avancements de carrière

